



## Violence sur un mineur, que faire ?

Par **Z3lurya**, le 15/07/2019 à 04:07

Bonjour,

Voilà la situation. Je connais quelqu'un (mineur de plus de 15 ans) qui reçoit régulièrement des coups par son grand frère (majeur) . Ceux ci ayant déjà laissé des bleus ou des douleurs pendant plusieurs jours. En plus des coups, le grand frère le menace : menace de coups et blessures (du style "tu veux garder tes deux yeux ?"), de coups de couteaux, avec parfois armes blanche ou arme a feu.... Le grand frère use d'une menace sur les objets materiels du mineur.

Le grand frère s'excuse toujours quelques jours après avec des attentions ou des "tu es mon frère, je t'aime, je ne te laisserais pas tomber... ". Le mineur à conscience de la situation alarmante mais ne veut pas faire de démarches car c'est sa famille et qu'il l'aime son frère malgré tout.

Qu'est ce que le grand frère risque ?

Que faire pour que ça s'arrête ?

Y a t'il une possibilité d'éloigner le grand frère majeur du domicile familial ?

Par **Tisuisse**, le 15/07/2019 à 08:11

Bonjour,

Sachant ces faits, la loi vous oblige à les dénoncer directement auprès du procureur de la république et le procureur décidera de la suite à y donner.

Dans cette affaire, qu'en pensent les parents ? le père ET la mère ?

Par **Z3lurya**, le 15/07/2019 à 15:42

Le père est absent et la mère ne cautionne pas les coups mais ne fait rien pour que ça

s'arrête...

Par **Z3lurya**, le **15/07/2019** à **16:17**

D'ailleurs pour prévenir le procureur, dois-je posséder des témoignages écrits de cette situation ?

Par **Tisuisse**, le **15/07/2019** à **18:11**

Téléphonez au 119 "enfance battue", ils vous expliqueront.

Par **Z3lurya**, le **15/07/2019** à **18:13**

Merci